DISTRÉ
VIE COMMUNALE

MAI 2018

OUVERTURE MAIRIE
du lundi au samedi,
de 8h30 à 12h15

(Si nécessaire sur rendez-vous l'après-midi)

sauf le 2ème et 4ème samedi de chaque mois

M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

Tél: 02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@wanadoo.fr

Site: www.mairie-distre.fr

DANS CE NUMÉRO :

BUDGET COMMUNAL	P 2-3
INFORMATIONS MUNICIPALES	P 3 à 7
ARRETES PREFECTORAUX	P 8
CONSEIL MUNICIPAL « ENFANTS »	P 9
CITY-PARC et AGRES	P 10
A VOS AGENDAS	P 11-12

MOT DU MAIRE

Dans quelques semaines l'été sera une réalité au moins sur le calendrier. Après un printemps rempli de promesses qui voit éclore de nouvelles pousses, c'est aussi la saison du budget communal qui transcrit par des chiffres des semis d'idées et de projets.

Dans un contexte d'incertitude budgétaire pour les communes, nous sommes restés sur la même ligne : pas d'augmentation des taux communaux (identiques à ceux de 2001) et toujours de l'investissement pour soutenir l'économie.

Des nouvelles pousses artisanales sont venues planter leur savoir-faire et leur jeunesse dans notre commune, saluons Ophélie LEROY qui a repris le salon de coiffure du bourg, Thomas BEAUJEON qui s'est installé comme électricien dans la zone du Champ Blanchard et Vincent ROUSSEAU qui s'est installé comme couvreur à Munet.

La principale motivation de notre équipe municipale est d'essayer de faire le maximum pour que vous vous sentiez bien à Distré. Même si vous savez venir me rencontrer pour me faire part d'éventuels dysfonctionnements, nous aurons plaisir à vous retrouver le mardi 5 juin à 20h30 à la mairie pour échanger librement sur tous les sujets communaux et communautaires.

Si le temps et la météo gardent leur liberté et leurs caprices, je vous souhaite toutefois de profiter pleinement des beaux jours qui s'annoncent.

Eric TOURON

CAUSERIE MUNICIPALE

Afin d'échanger avec vous sur vos attentes, vos interrogations, vos suggestions, l'équipe municipale aura plaisir à vous recevoir

le mardi 5 juin, à 20h30, à la mairie

LORS DE CETTE « CAUSERIE MUNICIPALE » LE PROJET D'ESPACE DE CONVIVIALITE VOUS SERA PRESENTÉ POUR AVIS.

BUDGET 2018

Il est bon de rappeler que contrairement à l'Etat, les collectivités territoriales ont l'obligation de présenter des budgets à l'équilibre.

Notre budget 2018 s'équilibrera donc de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 989 127 €	1 989 127 €
Section d'investissement	821 811 €	821 811 €

Ce budget 2018 a été construit sans augmentation des taux d'imposition communaux pour la 18ème année consécutive et en conservant une réserve de près de 400 000 € . Nos finances nous permettent de boucler notre budget sans recourir à l'emprunt.

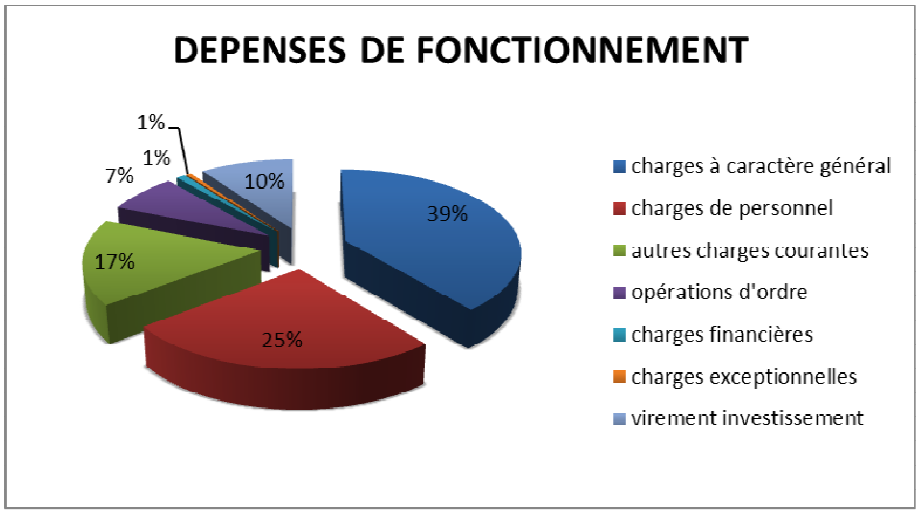

Dépenses de Fonctionnement

Notre principal poste de **dépenses en fonctionnement** reste les charges **de personnel** qui s'élèvent à **505 808 €, en augmentation du fait** d'un remplacement dû à un arrêt longue maladie et à des augmentations statutaires. En enlevant le remboursement des frais dus à l'arrêt maladie, nous restons dans la moyenne nationale des communes de même strate.
Viennent ensuite les charges à caractère général pour **387 370 €** avec des postes aussi variés que:

- EDF pour 32 000 € dont 6 000 € pour l'éclairage public ,
- les primes d'assurances (bâtiments et véhicules) pour 17 000 €
- le fioul de l'école pour 6 000 € ,
- les achats d'aliments de la cantine pour 35 000€
- les fournitures scolaires pour 5 300 €,
- les frais d'entretien de voirie pour 115 000 €,
- les timbres pour 3 100 € ,
- les frais de téléphonie pour 3 900 € plus une multitude de petits postes.

Autre poste important, nos contributions aux organismes de regroupement comme le Syndicat d'Energie du Maine et Loire, le Syndicat de gestion de la salle des Bois, le Réseau d'Assistantes Maternelles, l'AFRIEJ qui gère le foyer des jeunes... contributions qui s'élèvent à plus de 101 000 € .

BUDGET 2018 (suite)

Nos charges financières sont faibles **17 310€** soit **10 €** par habitant pour une moyenne de la strate de 28 € pour les intérêts et 84 000 € pour le capital. La dette par habitant est de **338 €** pour une moyenne de la strate de 582 €.

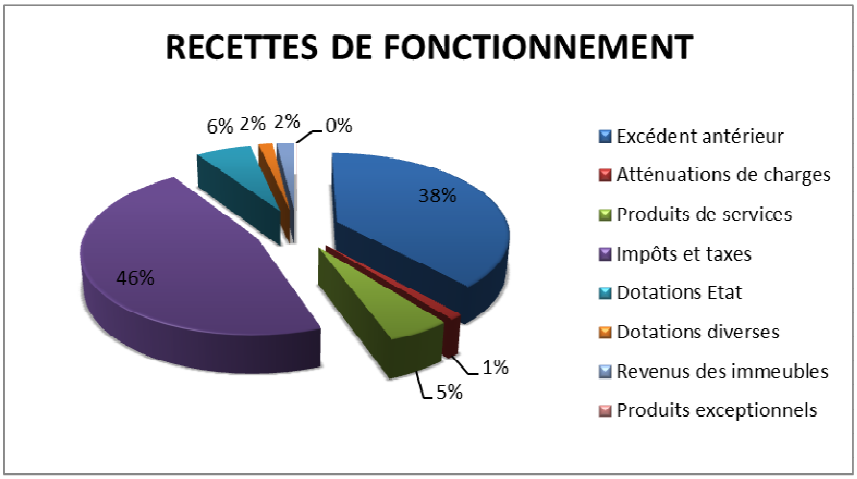

Recettes de Fonctionnement

Nos principales recettes sont la fiscalité pour **785 000 €:**

- les **dotations d'Etat** 119 000 € (contre 196 908 € en 2014 soit **40 % de baisse en 4 ans)** ,
- la taxe sur les pylônes pour **49 000 €** ,
- les revenus des locations de salles (hors salle des Bois) des loyers et des fermages pour **40 000 €** .

Les principaux investissements

- **322 050 €** pour l'enfouissement des réseaux rue de la Bosse, de Sous la Bosse et de la Vacherie.

- **60 000 €** de travaux de voirie qui s'ajoutent aux 115 000 € prévus en entretien.

- **50 000 €** correspondant à 1/3 de participation à l'échangeur des Romans.

- **16 000 €** pour l'achat d'un nouveau camion.

Cette présentation n'a pour but que de vous donner les grandes masses, le Maire reste bien évidemment à la disposition des personnes qui souhaiteraient plus de détails.

HOMMAGE A MARCEL BABIN

La cérémonie du 8 mai fut l'occasion de rendre hommage à Marcel Babin qui nous a quitté il y a quelques semaines.
Marcel fut pendant presque 50 ans le clairon qui rehaussait les cérémonies commémoratives de la Commune.
Après que le maire ait rappelé son indéfectible présence, les remerciements que lui devait la commune furent appuyés au son des trompettes.

MODIFICATION CONGES DU PERSONNEL

Le personnel technique et administratif bénéficiait de longue date de 2 jours de congés supplémentaires. L'origine de cet avantage n'a pas pu être retrouvé dans les archives de la commune. Par équité par rapport au personnel du groupe scolaire et dans un souci de recherche d'économie le conseil municipal a décidé de supprimer cet avantage dès 2018.
Le sens de l'intérêt public du personnel concerné mérite d'être salué car c'est sans aucune difficulté que ces nouvelles dispositions ont été acceptées. Nous tenions à vous en faire part car les employés municipaux sont trop souvent mis à l'index.

PERSONNEL EN NOMBRE

Ces dernières semaines, vous avez pu voir de nouvelles têtes dans l'équipe des agents techniques. Soyez rassurés, les effectifs n'ont pas augmenté. Il s'agit de stagiaires dans le cadre d'un cursus scolaire ou de personnes en reconversion professionnelle.
Un recrutement en CDD a été toutefois effectué pour palier à l'absence d'un des agents, en arrêt longue maladie.

TRANSFERT BOULANGERIE

La Commune s'est rendu propriétaire de la maison « année 60 » et du terrain près du rond-point de l'Echallier pour faciliter le transfert de la boulangerie.
En effet, la boulangerie actuelle n'est plus très fonctionnelle pour envisager un développement de l'activité. Le terrain nécessaire à son transfert lui sera vendu et le reste sera destiné à une construction individuelle.
Le déménagement est envisagé pour l'année prochaine .

ECHANGEUR VOIE ROMAINE

Les travaux de doublement de la rocade entre le pont du Cadre Noir et le rond-point de Pocé devraient débuter au plus tard en septembre prochain.
Afin de faciliter l'accès à cette nouvelle voie pour les habitants de Pocé et ceux de la future zone d'habitations de Saumur, un échangeur sera construit en lieu et place du Pont des Romans.
La commune de Distré participera à sa construction à hauteur de 145 000 € sur un total de 2 160 000 €.

DEBUT TRAVAUX ZAC SOUS LA BOSSE

Une première tranche débutera en septembre comprenant des terrains de 350 à 700 m² libres de constructeurs.
Si vous souhaitez investir sur la commune, le plan est consultable en mairie.
Rappelons que le SCOT nous oblige à une densité de 20 logements à l'hectare.
Afin de répondre aux normes environnementales, la partie déclarée inondable sera destinée à l'éco-pâturage.

GENDARMERIE NATIONALE

La Gendarmerie Nationale organise une réunion d'information sur **la participation citoyenne dans la prévention des actes de malveillance:**

le mardi 12 juin, à 19h, dans la salle du conseil municipal.

Vous y êtes tous cordialement invités.

TRANSFERT ZONE DU CROULAY

La loi NOTRE (**N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **RE**publique) oblige le transfert des zones d'activités aux intercommunalités. La zone du Croulay jusqu'ici communale a été transférée à la Communauté d'Agglomération SAUMUR VAL DE LOIRE.

Après un accord financier laissant pour l'instant l'intégralité de la taxe sur le foncier bâti à la Commune, l'entretien et les travaux seront dorénavant à la charge de la Communauté d'Agglomération. La commune devra verser une participation financière annuelle de 3 255,72 € en amortissement des éventuels investissements mais refacturera 1 913 **€** pour l'entretien courant qui sera assuré par nos agents. Encore une usine à gaz qui éloignera le pouvoir de décision des citoyens.

La rue qui permet d'accéder à la zone du Croulay s'appellera : **Rue du Val de Loire,** pour garder en mémoire le nom de l'entreprise qui était auparavant à cet emplacement.

PROJET LODGES A MUNET

Le bois dit de « La Cave Forte » situé à côté du parc photovoltaïque a une destination touristique. Lors du dernier conseil municipal, un projet de lodges de luxe a été présenté aux élus. Après échanges avec les promoteurs du dossier, un accord a été donné pour la poursuite des études et la prise en charge en cas de réalisation de l'extension de la défense incendie.

La faisabilité définitive du projet sera connue au plus tard en octobre.

PAIEMENT EN LIGNE - TIPI

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

En cette fin d'année scolaire, vous pourrez payer vos factures de cantine, de garderie et d'accueil communal en ligne. Il vous suffira d'aller sur notre site internet **www.mairie-distre.fr/vivre-a-distre/enseignement-jeunesse/ecole-des-vignes/cantine** puis sur **www.tipi.budget.gouv.fr** et de vous laisser guider, muni de votre facture.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Afin de lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques la Commune a décidé d'attribuer une aide de 80 € pour la destruction des nids.

Cette aide sera versée **après constatation de présence et sur présentation d'un justificatif de paiement.**

Pensez donc à informer la Commune avant destruction.

TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Réfection totale de la route entre Chétigné et Courchamps ;
Liaison piétonne entre le lotissement du Clos Pointu et la rue de la Frie ;
Pose d'un piège à eau impasse des Clérins ;
Réfection d'une première tranche de trottoirs rue de la Cave Grolleau ;
Reprofilage bordure zone du Croulay ;
Renforcement, réfection et réseau pluvial Chemin du Bien ;
2ème tranche réfection trottoir rue Nationale ;
Réfection partielle rue de la Fontaine ;
Plus diverses petites interventions...

INAUGURATION DE LA PLACE JACQUES PEIN

Jacques PEIN adjoint à la voirie réalisa son dernier chantier à Chétigné pour l'aménagement du carrefour des rues de Carabins, Presles et Gravouilleau.
La placette créée à cette occasion portera le nom de Jacques PEIN , la plaque sera dévoilée le SAMEDI 16 JUIN à 11h.
Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous.

SOIRÉE VOEUX 2017

Le Conseil municipal a décidé de verser une subvention de 400 € à l'association AFRIEJ pour remercier les jeunes du Foyer des Jeunes de Distré pour leur collaboration active et sympathique pendant le service des repas, lors de la soirée des vœux du Maire.

POINT-LIVRES COMMUNAL

⇒ Des livres pour adultes et pour enfants sont à votre disposition dans le Point-Livres situé **dans les locaux de la ludothèque, près de l'école**.
⇒ **L'inscription est gratuite** et se fait sur place.
⇒ **Le prêt est gratuit** (jusqu'à **6 ouvrages par mois**).
⇒ Le Point-Livres est ouvert **le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30 selon un planning affiché sur la porte**.

Des questions ?
Venez nous rencontrer aux permanences ou écrivez-nous au pointlivresmairiedistre49@orange.fr

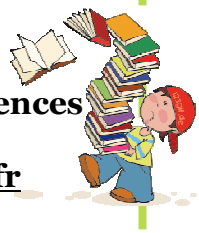

Prêt gratuit

inscription gratuite

INFOS COMMUNALES PAR SMS

La Mairie de Distré a décidé de diffuser en temps réel ses messages directement sur votre téléphone.

Une fois l'application PanneauPocket téléchargée sur votre téléphone, toutes les informations et les évènements qui concernent votre Commune seront toujours à portée de main sur votre téléphone.

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile **PanneauPocket** sur votre téléphone portable, et hop, les informations et les alertes de votre commune sont toujours accessibles, sans communiquer votre numéro de téléphone ou votre adresse mail pour être informé.

Le téléchargement de l'application mobile est **gratuit.**

L'utilisation de l'application est **gratuite** et **illimitée**, quelle que soit la fréquence de consultation des panneaux et des alertes.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITEMENT SUR VOTRE TÉLÉPHONE ET CONSULTEZ LES INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

JEUX DE LETTRES JEUX DE MOTS

Ne restez plus seul(e) devant votre ordinateur ou votre tablette !!

Les joueurs du SCRABBLE DOUESSIN vous donnent rendez-vous tous les vendredis à 14 h, devant la porte de la Mairie de Distré.

Pour avoir plus de renseignements: 02 41 59 85 42

OUVERTURE DE LA PECHE

La pêche dans le plan d'eau municipal de l'Echallier est ouverte **pour 2018, du 14 Avril dès 6h au 19 septembre à 21h, inclus.**
Les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés, de 6 h le matin à 21 h maxi.
Cependant, la pêche n'est jamais ouverte, avant 6 heures et toujours fermée après 21 heures.

Pour plus d'infos (tarifs), renseignez-vous en Mairie ou sur notre site internet.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

En cette période d'entretien des jardins, il est bon de rappeler que **le brûlage de déchets verts est interdit** aussi bien en milieu urbain qu'en campagne. Pour rappel, cette pratique vous expose à **450 euros de contravention** (Code pénal).

Au-delà de la gêne occasionnée sur le voisinage par les fumées et les odeurs et du risque d'incendie, le brûlage de déchets verts présente un risque pour la santé. Ce risque est encore plus important pour les populations « à risque » (enfants, asthmatiques, femmes enceintes...).

En effet, le brûlage de déchets verts émet de nombreux polluants toxiques : particules, hydrocarbures, monoxyde de carbone...

L'entretien d'un jardin produit en moyenne en France 160 kilos de déchets verts dont 9% sont brûlés à l'air libre, soit 1 000 000 de tonnes.

Les déchets dits verts sont des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'élagage des arbres, de débroussaillement... qui ne doivent en aucun cas être brûlés.

Les solutions :

Le compostage : pour les tontes et les feuilles (avec les restes organiques des repas).
Pensez à vous renseigner auprès de la mairie ou de l'agglomération sur le prêt de composteurs.

Le broyage : il constitue une excellente méthode de paillage pour le jardin et le potager qui permet de conserver l'humidité et limiter la pousse de mauvaises herbes.

La déchèterie : elle valorise vos déchets verts et peuvent vous permettre à certaines périodes de l'année de broyer vos déchets que vous pouvez réutiliser dans votre jardin. **Le dépôt est gratuit.**

Déchèteries	Du lundi au vendredi	Samedi	Dimanche
Bellevue à Saint-Lambert-des-Levées ZA Ecoparc, Route du Vieux Vivy	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	de 9h30 à 12h00
Clos Bonnet à Saumur 201, Boulevard ea! " ouli!	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	#
Champ de Liveau à Montreuil-Bellay	de 1$h00 à 18h00	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	#

%e& d'ch(terie& &o!t)er* 'e& le& +our&)'ri'& ai!&i ,ue le& di*a!che& de --,ue& et de -e!tec/te0

BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté Préfectoral du 30 décembre 1999, pris par M. le Préfet de Maine et Loire

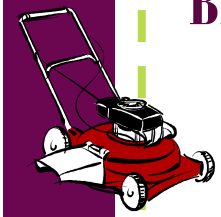

Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

ATTENTION: Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité d'autrui.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

En décembre 2017, 15 conseillers municipaux, élèves de CM1 et de CM2 ont été élus. En janvier 2018, ils ont élu parmi eux: **Elouen OGER, MAIRE « junior »**

LE MOINE Flora, 1ère ADJOINTE
RICHETEZ Gaby, 2ème ADJOINT
PICHON Eloïse, 3ème ADJOINTE

CONSEILLERS : RIO Alix, PATRY Coline, LE VAILLANT Marine, HUPONT Audeline, GODET- -ROGER Louise-Rose, HUPONT Diane, POITEVINEAU Robin, MENOU Antonin, TIROT Anaïs, GUINOISEAU Evan et BEAU Louane

Notre objectif principal est d'améliorer le cadre de vie des Distréens en soumettant nos idées aux conseillers adultes, en donnant nos avis sur des projets communaux...
La première opération que nous organisons, aura lieu le samedi 2 juin 2018, à 10h. Il s'agit de « Nettoyons la Nature » , action durant laquelle des bénévoles ramasseront les déchets dans les espaces publics.
Nous voulons également préparer une commémoration originale du Centenaire de la Première guerre mondiale, à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2018.

Invités par le Sénateur Stéphane Piednoir, le mardi 10 juillet, nous visiterons le Sénat après avoir découvert le matin, la Garde Républicaine, à Paris.

NETTOYONS LA NATURE A DISTRÉ

Venez participer avec les Conseillers adultes et enfants ...

SAMEDI 2 JUIN 2018, à 10h,

Rendez-vous dans la COUR de la MAIRIE

Pour participer avec les enfants, à cette action éco-citoyenne, inscrivez-vous en Mairie, au 02.41.50.28.50, avant le Mercredi 30 mai.

City Park et Agrès

Depuis près d'un an, un City Park est à la disposition des jeunes (et des moins jeunes !) sur le stade de l'Echallier. Il rencontre un vif succès.

Au début du printemps, 6 équipements sportifs sont venus s'ajouter au City Park ; ces agrès, bien que destinés à la pratique du sport des adultes, sont accessibles aux plus jeunes d'entre nous.

Ils proposent des activités de fitness de plein air diverses et variées et adaptées aux différentes aptitudes: rameur, vélo elliptique, musculation des bras, des jambes, entraînement cardio, etc…

Nous espérons que ces agrès de fitness vous permettront de garder (ou de retrouver !) la forme et vous procureront un moment de loisir agréable.

Il est donc temps de chausser vos baskets !!!

GAZETTE DES ASSOC'

L'édition 2018 de la Gazette des Assoc' est en ligne sur notre site internet (www.mairie-distre.fr), en version téléchargeable.

Vous pourrez y découvrir des informations sur nos associations communales.

Pour ceux qui préfèrent la version papier, inscrivez-vous en Mairie pour en avoir un exemplaire imprimé.

A VOS AGENDAS !

Distré en fête avec nos associations ! !

JUIN: **MERCREDI 6 - CRITERIUM CYCLISTE Champ Blanchard - 19h30**

VENDREDI 16 - SOIREE JEUX (à la ludothèque JEU JOUE)

SAMEDI 30 - FETE de l'ECOLE DES VIGNES
REPAS EN MUSIQUE et FEU d'ARTIFICE (au stade)

JUILLET: **DIMANCHE 1er - CONCERT GRATUIT (19 h - MAIRIE)**

DIMANCHE 8– COCHONNAILLES DISTREENNES (cour Mairie)

OCTOBRE **DIMANCHE 7 - CONCOURS ANNUEL D'AGILITY AU STADE**

SAMEDI 13 - DEJEUNER DANSANT JEUNESSE RETROUVEE

VENDREDI 19 - SOIREE JEUX (à la ludothèque JEU JOUE)

NOVEMBRE: **DIMANCHE 11 - COMMEMORATION**
(au monument aux morts)

SAMEDI 24 - BELOTHON (salle de l'Amitié)

DECEMBRE: **SAMEDI 1er - LOTO APE (Salle des Bois)**
DIMANCHE 2 - BOURSE AUX JOUETS APE (Salle des Bois)

VENDREDI 14 - SOIREE JEUX (à la ludothèque JEU JOUE)

DES INFOS SUR NOTRE SITE INTERNET

Vous voulez être informé des travaux sur Distré, des menus de la cantine, des dernières actualités ou des dates à retenir sur notre commune ?

Consultez régulièrement notre site internet.

Site: www.mairie-distre.fr

REUNION BENEVOLES POUR LES COCHONNAILLES

JE RECHERCHE DES BENEVOLES POUR M'AIDER PENDANT LES COCHONNAILLES DISTREENNES, SI VOUS ETES INTERESSES, QUE VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS A NOUS ACCORDER,

RETROUVEZ-NOUS A LA REUNION ORGANISEE le MARDI 29 MAI, à 19h, à LA MAIRIE DE DISTRE

OU CONTACTER M. RABILLER au 06 30 10 31 77

A VOS AGENDAS !

DES DATES A RETENIR POUR VOUS DISTRÉ'RE

FETE DE L'ECOLE DES VIGNES

SAMEDI 30 JUIN

au stade

à 15h, SPECTACLE DES ENFANTS
à 15h45, JEUX DIVERS DANS LES STANDS DE L'APE...
à 19h30, PIQUE NIQUE sur l'herbe.
à 20h30, MUSIQUE avec la Banda Les Couak'Onjoue de Nueil-les-Aubiers (79) composée d'environ 25 musiciens

à 23h, FEU D'ARTIFICE sur le plan d'eau

DIMANCHE 1er JUILLET

à 19h: Apéro-Concert d'été gratuit, Allée de l'église. Nous aurons le plaisir d'accueillir cette année, le groupe MUSIKVEREIN TRACHTENKAPELLE ALTHENGSTETT (Allemagne) présent à Saumur pour le Festival international des géants et des masques

DIMANCHE 8 JUILLET

Toute la journée, autour de la Mairie, venez vous amuser aux **9èmes Cochonnailles distréennes**.

Venez participer au concours régional de cri de cochon ou à l'élection de Miss Cochonne.

Tout débutera le matin avec le **traditionnel vide-greniers** autour de la Mairie et de l'église.

Avec la Banda l'Espérance de Dissay et l'Harmonie de Brain sur Allonnes

UN DIMANCHE A LA GUINGUETTE

Avec l'orchestre « Week-end » à partir de 16h.